



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

DOM : Guadeloupe

Question écrite n° 62193

Texte de la question

M. Ernest Moutoussamy rappelle à M. le ministre de l'agriculture et de la pêche qu'une sécheresse comme la Guadeloupe n'en avait pas connue depuis plus de 50 ans frappe durement le département. Les pertes sont énormes, particulièrement dans le maraîchage, l'élevage et la culture de la canne à sucre. Aussi il importe de toute urgence d'évaluer le montant des préjudices pour dédommager les victimes. Il lui demande de lui indiquer les mesures qu'il entend mettre en oeuvre pour assurer l'intervention du fonds de secours en faveur des agriculteurs sinistrés.

Texte de la réponse

La sécheresse qui frappe cruellement le département de la Guadeloupe a conduit le Gouvernement à prendre les mesures nécessaires pour répondre aux besoins des agriculteurs sinistrés. Du 11 au 14 juin 2001, une mission commune au ministère de l'agriculture et de la pêche et au secrétariat d'Etat à l'outre-mer s'est rendue sur place pour procéder à une expertise des conséquences de la sécheresse sur l'ensemble des secteurs agricoles. Le 3 juillet 2001, le Gouvernement a arrêté un ensemble de mesures d'indemnisation. Au titre du fonds de secours, le secrétariat d'Etat à l'outre-mer a prévu une enveloppe de cinquante-cinq millions de francs au profit des filières agricoles, et notamment les cultures maraîchères, l'élevage et la canne à sucre. Pour ce qui concerne les exploitations agricoles dont les salariés ont perdu leur activité, l'Etat financera 50 % de l'indemnisation mensuelle du chômage partiel des ouvriers du secteur de la banane. Par ailleurs, conformément aux dispositions de la loi d'orientation pour l'outre-mer du 13 décembre 2000, le Gouvernement a suspendu, pendant six mois, le plan d'apurement relatif d'une part, aux cotisations sociales, et, d'autre part, aux dettes fiscales, pour les entreprises sinistrées du fait de la sécheresse.

Données clés

Auteur : [M. Ernest Moutoussamy](#)

Circonscription : Guadeloupe (2^e circonscription) - Communiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 62193

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture et pêche

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 11 juin 2001, page 3330

Réponse publiée le : 3 septembre 2001, page 5024